



**Les investissements
de la BNS
dans l'industrie
des énergies fossiles
sont contraires
aux intérêts de la Suisse**

Messages clefs

- 1) Le portefeuille d'actions connu de la **Banque nationale suisse** (95,6 milliards de dollars, 92 milliards de francs, soit l'équivalent de 60 % des placements en actions de la banque) est à l'origine des émissions de 48,5 millions de tonnes de CO₂ en 2017. Une quantité supérieure aux émissions totales imputées à la Suisse en 2016 (48,3 millions de tonnes), dernière année où ce chiffre est disponible.
- 2) Si elle avait pris la décision de désinvestir les 7,4 milliards de francs qu'elle a placés dans les entreprises les plus émettrices de CO₂, et les avait réinvestis dans les entreprises les plus vertueuses du point de vue du climat, la BNS aurait divisé par deux les émissions liées à son portefeuille d'actions. Et aurait amélioré son résultat financier de 20 milliards de francs durant ces trois dernières années (du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2017).
- 3) La BNS gère une fortune de 843,3 milliards de francs. Par comparaison, les 1700 institutions de prévoyance professionnelle actives en Suisse fin 2017 géraient une fortune globale de 824 milliards de francs. Le poids de la BNS pour orienter la place financière helvétique vers le respect de l'accord de Paris et influencer le cours de la transition énergétique et écologique est donc immense.
- 4) La BNS sous-investit dans le secteur des énergies renouvelables : seuls 11 % de ses actions dans la production électrique sont placés dans des entreprises orientées vers les énergies renouvelables alors qu'un scénario compatible avec un réchauffement de 2°C exigerait le double. De même, la BNS reste figée sur le moteur à combustion : 94 % de ses titres dans le secteur automobile concernent cette technologie alors qu'un scénario à 2°C abaisserait sa part à 75 %.
- 5) Certaines des entreprises les plus nocives pour le climat dans lesquelles la BNS investit sont aussi responsables de violations des droits de l'homme et de graves dommages écologiques locaux.
- 6) De plus, de profondes contradictions entre la politique de la BNS et les politiques publiques fédérales entraînent un gaspillage de moyens et nuisent à l'efficacité des mesures qui aideraient à réduire le problème alors que le temps manque. Voici trois exemples de contradictions flagrantes auxquelles il faudrait mettre un terme :

- En 2017, la Suisse a contribué à fonder l'Alliance Past Coal qui milite pour la fin des centrales à charbon conventionnelles d'ici 2030. La BNS, en revanche, soutient cette filière électrique, la plus polluante qui soit, en investissant plus de deux milliards de francs dans ce secteur.
 - Le projet de loi sur le CO₂ en discussion au Parlement fédéral prévoit de dépenser jusqu'à 3,75 milliards de francs à l'étranger entre 2021 et 2030 pour compenser 50 millions de tonnes de CO₂ dues au trafic automobile en Suisse. Or, la BNS investit au moins 6,2 milliards de francs pour aider les entreprises pétrolières à extraire toujours plus de ce combustible pour que toujours plus de voitures puissent rouler en Suisse.
 - La Suisse dépense chaque année près de deux milliards de francs pour aider les pays pauvres. Or, 80 % des pays où la coopération suisse concentre son action sont sur la liste des pays les plus affectés par le changement climatique. La politique d'investissements de la BNS affecte en priorité précisément ces mêmes pays.
- 7) Une gestion de fortune de la BNS cohérente avec les politiques fédérales de lutte contre le réchauffement climatique et la pauvreté décuplerait leur efficacité. Elle montrerait la voie à toute la place financière helvétique qui favorise aujourd'hui, comme la BNS, une trajectoire de +4°C à +6°C.
- 8) Au niveau mondial, les initiatives pour aligner les flux financiers sur l'accord de Paris se multiplient : huit banques centrales ont initié un réseau d'échange et de réflexion sur les moyens d'orienter les marchés financiers vers la lutte contre le changement climatique. La Banque mondiale arrêtera tout financement d'infrastructures d'exploitation de gaz et de pétrole à partir de 2019. La Commission européenne a publié sa feuille de route « pour amener le système financier à soutenir les actions de l'UE en matière de climat et de développement durable ».
- 9) La BNS dispose de toute la légitimité et de tous les outils pour adopter une politique climatique responsable. Si elle refuse de le faire, le Conseil fédéral et le parlement doivent intervenir pour l'amener à agir de manière cohérente avec ses politiques en faveur de la protection du climat.

Les investissements de la BNS dans l'industrie des énergies fossiles sont contraires aux intérêts de la Suisse

* Susana Jourdan et Jacques Mirenowicz sont codirecteurs de l'association Artisans de la transition www.artisansdelatransition.org

Le portefeuille d'actions connu de la Banque nationale suisse (95,6 milliards de dollars, 92 milliards de francs, soit l'équivalent de 60 % des placements en actions de la banque)¹ est à l'origine des émissions de 48,5 millions de tonnes de CO₂ en 2017². Une quantité supérieure aux émissions totales imputées à la Suisse en 2016 (48,3 millions de tonnes), dernière année où ce chiffre est disponible.

Si elle avait pris la décision de désinvestir les 7,4 milliards de francs identifiés qu'elle a placés dans les entreprises les plus émettrices de CO₂, et les avait réinvestis dans les entreprises les plus vertueuses du point de vue du climat, la BNS aurait divisé par deux les émissions liées à son portefeuille d'actions. Et aurait amélioré son résultat financier de 20 milliards de francs durant ces trois dernières années (du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2017). Voilà les principales données qui ressortent de l'analyse que les **Artisansde la Transition** ont demandée au cabinet ISS-Ethix, basé à Zurich.

Ces chiffres confirment ceux publiés, en décembre 2016, dans le premier

rapport des **Artisansde la Transition** sur les investissements de la BNS dans l'industrie des énergies fossiles aux Etats-Unis (**Artisansde la Transition**, 2016). Si, cependant, le montant du portefeuille a fortement augmenté – passant de 61,5 à 92 milliards de francs –, c'est en grande partie à cause de l'appréciation des bourses et des devises entre les dates retenues pour l'analyser : 31 décembre 2015 pour le premier rapport, 30 septembre 2017 pour le présent rapport.

De plus, la présente analyse inclut les placements de la BNS à la Bourse de Londres et dans quelques autres entreprises européennes, données qui n'étaient pas disponibles lorsque le premier rapport a été rédigé.

Poids immense

Pour compléter l'analyse d'ISS-Ethix, les **Artisansde la Transition** ont demandé à 2 Degrees Investing d'évaluer le portefeuille de la BNS au regard de l'objectif inclus dans l'accord de Paris de ne pas dépasser 2°C de hausse de la température moyenne sur Terre par rapport à l'époque préindustrielle. Cette association basée à Paris,

1) La BNS ne publie aucune donnée sur ses placements. L'analyse présentée ici est fondée sur les recherches du cabinet néerlandais Profundo, qui a accès à des bases de données spécialisées.

2) Sont considérées dans ce montant les émissions sur la totalité du cycle de vie des biens ou des services que fournit l'entreprise. Ce que les spécialistes appellent les Scope 1, 2 et 3.

Un portefeuille « assaini » aurait émis deux fois moins de CO₂ et récolté 20 milliards de francs en plus

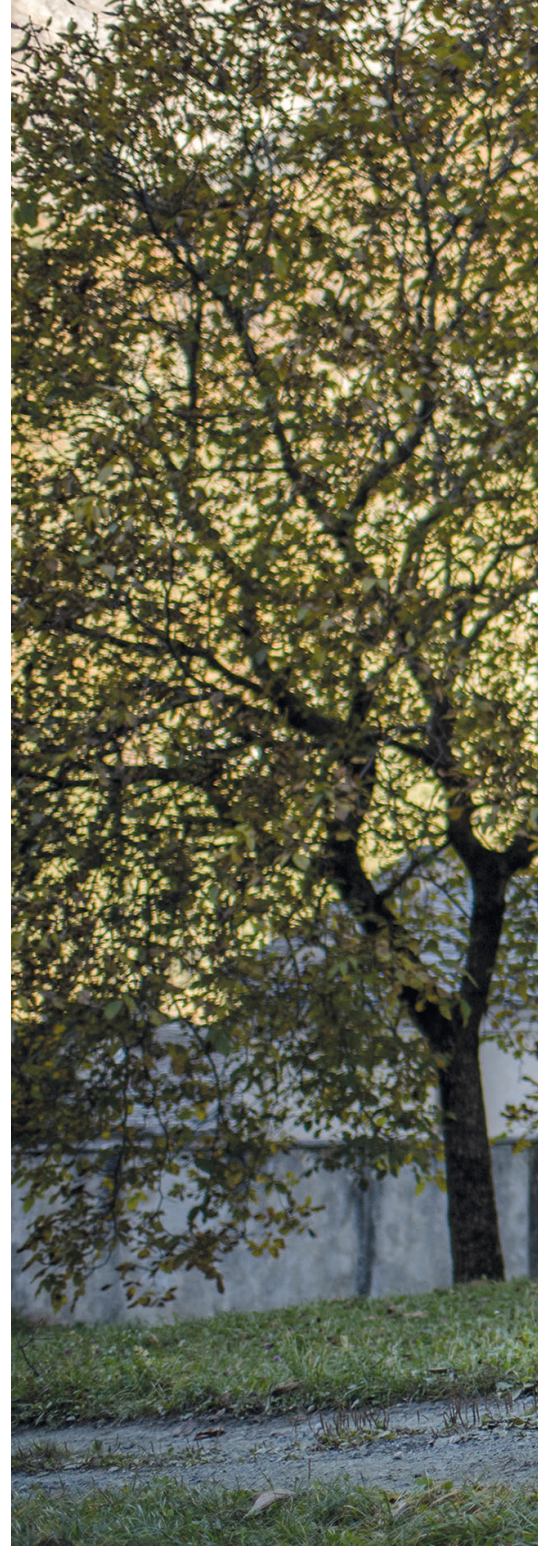
ISS-Ethix a simulé l'évolution de la valeur du portefeuille de la BNS si elle avait désinvesti le 1^{er} janvier 2015. Pour effectuer ce calcul, il a retiré du portefeuille toutes les entreprises de l'indice Carbon Underground 200 que vise la campagne mondiale de désinvestissement et celles qui obtiennent 30 % ou plus de leur chiffre d'affaires de l'extraction ou de l'utilisation de charbon.

Puis il a placé les montants retirés de l'industrie des énergies fossiles dans des entreprises qui se sont clairement engagées à créer un avenir aligné sur l'accord de Paris : des entreprises qui font partie du Clean 200 ou qui se donnent des objectifs de réduction des émissions fondés sur des données scientifiques. Le Clean 200 est la liste des plus grandes sociétés cotées en Bourse qui tirent leurs revenus totaux d'énergies propres ou qui construisent les infrastructures et les services nécessaires à la transition énergétique.

ISS-Ethix a ensuite calculé l'évolution de la valeur du portefeuille « assaini » du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2017. Résultat : la différence entre les deux portefeuilles est de 20 milliards de francs de gains en faveur du portefeuille assaini. Et ce portefeuille nettoyé émet moitié moins de CO₂ que le portefeuille actuel. Autrement dit, la BNS pourrait faire pencher la balance du côté de la transition énergétique au lieu de peser de tout son poids du côté du verrouillage de cette transition. Et cela sans coût. Mieux, avec un bénéfice très substantiel.

Tous les milieux financiers, y compris la BNS, sont habitués à voir des secteurs sous-performer pendant un moment, qui peut durer des années, avant de remonter. D'où l'intérêt de panacher son portefeuille, de le diversifier pour compenser les pertes momentanées dans certains secteurs par des gains dans d'autres secteurs. Certes, la BNS a perdu 20 milliards de francs en trois ans en conservant ses placements dans l'industrie des énergies fossiles. Mais sans doute se demande-t-elle : pourquoi ce secteur ne finirait-il pas, comme tant d'autres, par remonter ?

Le problème est que dans le cas présent, tout doit être fait, au niveau politique – et de plus en plus est effectivement fait – pour que le cours des actions dans le secteur des énergies fossiles ne remonte plus jamais. Et tout acteur responsable, sur les plans politique et financier, se doit de concourir à la rétraction irréversible de ce secteur au profit, notamment, des secteurs des énergies renouvelables et des économies d'énergie.



Londres, Berlin et New York a pour mission de mettre au point une métrique standard pour évaluer la compatibilité des placements financiers avec cet objectif international. L'Office fédéral de l'environnement a notamment mandaté 2 Degrees Investing en 2017 pour évaluer les portefeuilles des caisses de pension suisses qui en ont fait la demande.

Selon l'analyse de 2 Degrees Investing effectuée pour les [Artisansde-](#)



Samedi 14 octobre 2017, un habitant de Bondo rentre chez lui. Le mercredi 23 août, un éboulement d'environ quatre millions de mètres cubes de roches du Piz Cengalo a contraint les habitants de ce village du massif du Bergell à le quitter pendant près de deux mois. Selon l'Académie suisse des sciences, le pergélisol de haute montagne va continuer de fondre dans les Alpes jusque dans ses couches les plus profondes, multipliant les chutes de pierres et les éboulements.

laTransition, plus d'un quart (26 %) du portefeuille de la BNS est investi dans des secteurs très émetteurs de gaz à effet de serre : industrie des énergies fossiles, industrie automobile, production de ciment et d'autres matériaux de construction, acier, aluminium et aviation.

En revanche, la BNS sous-investit dans le secteur des énergies renouvelables : seuls 11 % de ses actions dans la production électrique

sont placés dans des entreprises orientées vers les énergies renouvelables, alors qu'un scénario à 2°C exigerait le double. De même pour les investissements dans le secteur automobile : la BNS reste attachée aux fabricants figés sur le moteur à combustion : 94 % de ses titres dans le domaine automobile concernent cette vieille technologie, alors qu'un scénario à 2°C prévoit de baisser ce chiffre à 75 %.

La BNS gère une fortune de 843,3 milliards de francs. Par comparaison, les 1700 institutions de prévoyance professionnelle actives en Suisse fin 2017 géraient une fortune globale de 824 milliards de francs. Le poids de la BNS pour orienter la place financière helvétique vers le respect de l'accord de Paris et influencer le cours de la transition énergétique et écologique est donc immense.

Réponses de la BNS et du politique

Suite à la parution de son premier rapport sur les placements de la BNS dans l'industrie des énergies fossiles aux Etats-Unis, les **ArtisansdelaTransition** ont écrit le 22 décembre 2016 à la direction de la BNS pour lui demander de pouvoir présenter en interne les résultats de cette étude.

Dans sa réponse du 8 février 2017, le secrétaire général de la BNS, Peter Schöpf, explique pourquoi la BNS ne désinvestira pas de l'industrie des énergies fossiles et juge une telle présentation inutile.

Son argumentaire se déploie en trois points. En premier lieu, relève Peter Schöpf, la politique de placement de la BNS est « subordon-

Les graves dommages à l'environnement de l'industrie des énergies fossiles

Les **ArtisansdelaTransition** ont demandé à ISS-Ethix de passer le portefeuille de la BNS au crible des normes établies dans les dix principes du Pacte mondial des Nations unies. Ces principes concernent le respect des droits de l'homme et des travailleurs, la protection de l'environnement et la corruption. Ce standard est le plus basique de tous les standards de responsabilité sociale disponibles. Résultat : environ 1 % des entreprises dans lesquelles la BNS investit sont connues pour ne pas respecter ce standard minimal.

Fait remarquable : sur les quinze entreprises mises en cause, la moitié est active dans l'industrie des énergies fossiles. Ce qui n'est guère surprenant : l'exploration, l'extraction, le raffinement et le transport des matières fossiles exigent d'énormes infrastructures qui ont une très forte empreinte sur les territoires et causent de lourds dégâts aux écosystèmes, dont la survie des plus pauvres dépend.

Loin de la Börsenstrasse, à Zurich, où la BNS siège, des millions de personnes subissent les effets parfois particulièrement nocifs de l'exploitation du sous-sol que cette institution finance sans suffisamment de discernement.

Ainsi, l'entreprise pétrolière Royal Dutch Shell est connue pour son échec avéré à prévenir et à nettoyer la pollution de l'eau et du sol et à remédier aux impacts environnementaux de ses activités au Nigeria. Amnesty International accuse en outre sa filiale nigérienne de se servir de l'armée pour faire taire ses critiques. L'entreprise française Total est aussi active au Nigeria, où elle est sous le feu des critiques pour la pollution du delta du Niger.

Chevron est une autre entreprise pétrolière parmi les plus irresponsables du monde en matière des droits environnementaux et humains. Le cas le plus emblématique des violations des droits concerne l'Equateur. Chevron y a été condamné en 2011 à verser une amende de 9,5 milliards de dollars pour les dégâts causés à la forêt amazonienne entre 1964 et 1990. Mais l'entreprise refuse de payer.

Plus grande entreprise pétrolière au monde, Exxon-Mobil est synonyme d'action irresponsable. Avec Royal Dutch Shell, Chevron et deux autres entreprises, elle fait l'objet d'une investigation judiciaire suite à la plainte déposée le 20 septembre 2017 par les villes de

née aux impératifs de sa politique monétaire ». A ce titre, « ses placements doivent obéir aux critères de la sécurité, de la liquidité et du rendement ». En outre, ajoute Peter Schöpf, étant donné le volume très important des titres en jeu, il est fondamental « d'assurer leur diversification optimale ». Et aussi : « Au sein même des différentes catégories de placements, [la BNS] s'ef-

force de couvrir autant que possible l'ensemble du marché.»

En deuxième lieu, continue Peter Schöpf, la BNS pratique, pour ses investissements en actions, une gestion indicielle : elle gère ses actions « de manière passive et conformément à des règles préétablies, sur la base d'un indice de référence stratégique combinant divers indices bour-

siers sur plusieurs marchés et dans différentes monnaies ». Le secrétaire général de la BNS assure que « ce mode de gestion permet à la Banque nationale d'agir de manière aussi neutre que possible sur les différents marchés ».

Troisième point : Peter Schöpf affirme que la BNS exclut de ses placements, depuis 2013, les titres « des

San Francisco et d'Oakland pour leur participation à la diffusion du doute à propos de la contribution de l'activité humaine au réchauffement climatique.

Dans le cas d'ExxonMobil, des documents internes prouvent qu'elle prenait des mesures pour protéger ses infrastructures du changement climatique. ExxonMobil est en outre impliquée dans plusieurs procès en cours pour sa responsabilité dans la pollution de sites d'exploitation de sables bitumineux au Canada et en Russie.

TransCanada : cette entreprise porte le projet d'oléoduc Keystone XL qui est au cœur d'une mobilisation sans précédent aux Etats-Unis depuis 2012. Face au refus de délivrer un permis d'extension de l'Administration Obama, l'entreprise a attaqué en justice le Gouvernement des Etats-Unis en exigeant 15 milliards de dollars de compensation. L'oléoduc Keystone en exploitation depuis 2010 est la cause de fuites d'hydrocarbures importantes et répétées.

Suncor et Pétrolière impériale sont responsables de graves pollutions autour du complexe Syncrude, en Alberta, au Canada.

Enbridge Inc, Marathon Petroleum et Phillips 66 sont confrontés à maintes controverses sur les droits de

l'homme aux Etats-Unis en rapport avec leur oléoduc Dakota Access Pipeline (DAPL) entré en service en avril 2017. Les Indiens sioux qui habitent la réserve de Standing Rock continuent de se battre pour faire fermer cette infrastructure.

BHP Billiton est active dans l'extraction du charbon et de bien d'autres minerais. Elle est mise en cause pour sa gestion de la mine de Samarco à l'origine d'une des pires catastrophes écologiques de l'histoire du Brésil. Le 19 novembre 2015, le barrage qui retenait les déchets d'extraction du minerai de fer a cédé, déversant une coulée de boue chargée de métaux lourds qui a tué 19 personnes, détruit le domicile de 600 autres, privé d'eau 280 000 habitants de deux Etats et pollué 650 kilomètres de rivière.

Vedanta est une autre entreprise minière qui possède en outre des installations d'extraction de pétrole et gaz et des usines électriques à charbon. Le quotidien britannique *The Independent* l'a qualifiée d'entreprise « minière la plus haïe au monde ». Elle fait régulièrement la une des journaux britanniques et indiens pour la pollution qu'elle génère, des cas de violation des droits des communautés locales en Inde et en Afrique, ainsi que des affaires de corruption.

entreprises qui causent de manière systématique de graves dommages à l'environnement ». Mais soutient que la BNS ne peut pas exclure une branche économique entière. Cela serait contraire au principe de diversification et « créerait un précédent, car l'activité de nombreuses branches a des conséquences qui, selon les priorités fixées par les uns et les autres, pourraient être considérées comme socialement indésirables ou nuisibles ».

En résumé, la BNS prétend que le climat ne fait pas partie de son champ de compétence ni d'intervention, qu'il n'y a pour elle pas d'enjeu particulier avec ce secteur, que ses choix d'investissements sont neutres au regard des marchés et qu'elle exclut déjà les entreprises qui causent de manière systématique de graves dommages à l'environnement.

La BNS affirme ainsi qu'il est juste et pertinent pour elle de tourner le dos à l'accord universel de Paris sur le climat et de délibérément continuer de favoriser un réchauffement de +4°C à 6°C. C'est là un positionnement choquant, qui n'est pas acceptable.

Tout d'abord, il n'est tout simplement pas vrai que la BNS exclut déjà toutes les entreprises « qui causent de manière systématique de graves dommages à l'environnement » : la présente étude des **ArtisansdelaTransition**

tion montre que la BNS détient des titres d'entreprises pétrolières et minières dont les méfaits environnementaux systématiques sont bien documentés.

En complément à la ligne d'arguments de Peter Schöpf, Mme Andréa Maechler, membre de la direction de la BNS, faisait une remarque très importante en réponse au journaliste de la RTS qui, le 15 décembre 2016, l'interpellait pour le téléjournal sur les résultats du rapport des **ArtisansdelaTransition** sorti le jour même. Andréa Maechler estimait que les placements de la BNS dans l'industrie des énergies fossiles sont une question politique et qu'il revient au pouvoir politique d'établir des règles sur ce plan, que la BNS appliquera.

Les **ArtisansdelaTransition** ont donc rédigé et envoyé une lettre, le 22 décembre 2016, à Mme Doris Leuthard, directrice du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) et présidente de la Confédération en 2017, pour lui demander d'intervenir auprès de la BNS sur la question politique majeure des placements de la BNS dans l'industrie des énergies fossiles.

Les **ArtisansdelaTransition** ont interrogé la conseillère fédérale et future présidente de la Confédération en ces termes : « Le Conseil fédéral est-

il d'accord que l'argent des Suisses contribue au désastre climatique ? Est-il d'accord de tirer un bénéfice financier de la destruction irréparable du climat ? »

Dans sa réponse datée du 23 mai 2017, Doris Leuthard observe qu'« en ce qui concerne les investissements de la BNS, ni le Conseil fédéral ni le Parlement n'a le droit d'influencer les décisions ou de donner des instructions. L'indépendance sur le plan fonctionnel, financier et personnel est ancrée dans la Constitution et garantit ainsi l'autonomie budgétaire. »

Cependant, la présidente de la Suisse signale aussi que « la Confédération veut assumer un rôle de soutien à une démarche générale, coordonnée au plan international, pour la détermination des indices référentiels servant à comparer différents paramètres de la comptabilité climatique. [...] Cette démarche permettra de définir les bases d'un futur rapport sur la compatibilité des flux financiers avec le climat, qui devra être établi par la Suisse à l'intention du Secrétariat des Nations unies sur les changements climatiques, conformément à l'accord de Paris. »

En clair, la Confédération est engagée dans la définition de standards internationaux sur le climat auxquels la BNS pourrait se conformer, en toute indépendance, si elle le juge



Piste de ski à Celerina, en Engadine,
le 12 décembre 2016.
Selon l'Académie suisse des sciences,
la saison de la neige va encore
se raccourcir de plusieurs semaines
durant les prochaines années et la
limite pluie-neige s'élever de plusieurs
centaines de mètres.

opportun, le jour où ces standards exerceront leurs effets sur l'ensemble de la place financière internationale.

La position des Artisans, au vu de l'évolution alarmante du climat, est que le temps presse trop pour qu'on puisse se permettre d'attendre une telle évolution des règles internationales : la BNS a d'ores et déjà le pouvoir de faire infiniment mieux, sans tarder, sur cette question décisive du climat qu'elle ne le fait actuellement. Les signes que le milieu de la finance avance sur le climat se multiplient depuis quelque temps. La BNS devrait se joindre à cet élan en train de grandir.

Quant à la politique, la question se pose de manière aiguë : peut-il vraiment se retrancher derrière une Constitution qui se révèle défailtante en l'empêchant d'exercer une légitime pression sur la BNS au regard des données disponibles sur l'évolution du climat et la responsabilité gigantesque de cette institution au mandat – la politique monétaire du pays – éminemment politique ?

Chacun de ces deux points – l'évolution de la place financière internationale sur le climat et la possibilité d'exercer une pression politique sur la BNS – mérite d'être examiné de plus près.

La place financière mondiale bouge

Sur la scène mondiale, plusieurs actions récentes de grands acteurs de la sphère financière révèlent la montée de la volonté d'une partie de ce milieu de respecter les objectifs de l'accord de Paris. Cet accord est entré en vigueur avec une rapidité inédite, le 4 novembre 2016, moins d'un an après son approbation, à Paris, le 12 décembre 2015, par les parties de la 21^e Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP 21).

À l'instigation de la France, des Nations unies et de la Banque mondiale, une cinquantaine de chefs d'Etat et de gouvernement se sont à nouveau réunis dans la capitale française lors du One Planet Summit, le 12 décembre 2017, afin de faire perdurer l'élan généré à Paris deux ans plus tôt malgré le retrait des États-Unis de cet accord, le 1^{er} juin 2017, à l'initiative de leur président Donald Trump.

Depuis Paris, huit banques centrales ont annoncé, le 12 décembre 2017, initier un réseau d'échange et de réflexion sur les moyens d'orienter les marchés financiers vers la lutte contre le changement climatique. Ce consortium, appelé Réseau des superviseurs et des banques centrales pour le verdissement du système financier, réunit la Banque du

Mexique, la Banque d'Angleterre, la Banque de France, l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution, la Banque des Pays-Bas, la Banque fédérale d'Allemagne, la Finansinspektionen suédoise, l'Autorité monétaire de Singapour et la Banque populaire de Chine.

Le même jour, la Banque mondiale (qui avait informé se désengager du charbon dès 2010) annonçait sa décision d'arrêter tout financement d'infrastructures d'exploitation de gaz et de pétrole à partir de 2019 afin de tenir compte « de l'évolution rapide du monde ». Et dévoilait une série d'initiatives pour améliorer la transparence de ses activités au regard de la situation du climat et pour s'engager dans le financement de la transition.

Toujours durant le One Planet Summit, la coalition Climate Action 100+ a vu le jour. Le but de ce rassemblement de 256 grands investisseurs institutionnels, qui totalisent plus de 28 000 milliards de dollars d'actifs sous gestion, est de coordonner l'action de ses membres vis-à-vis des cent entreprises cotées en Bourse les plus émettrices de gaz à effet de serre – dont presque toutes font partie du portefeuille de la BNS. Cet effort collectif vise à inciter ces entreprises à présenter une stratégie de réduction de leurs émissions conforme aux objectifs fixés dans l'accord de Paris.

Cette énumération appelle deux constats. Le premier : la BNS brille par son absence de cette évolution positive du monde de la finance. Elle ne comprend à l'évidence pas que la branche entière des énergies fossiles soulève un problème inédit, qui appelle un sens des responsabilités et des réponses tout aussi inédits de la part de tous les investisseurs, des banques centrales notamment.

Le second constat est que si la BNS toute seule ne parvient pas à comprendre l'évidence sur le chapitre du climat, sur qui d'autre compter hormis le politique pour l'amener à plus de raison ?

Changement climatique : rappel des faits

Des montagnes d'encre ont été versées depuis deux ans pour commenter l'impact économique en Suisse de l'abandon du taux de change plancher par la BNS en janvier 2015. Or, l'impact pour la Suisse sur tous les plans, y compris économique, d'un réchauffement de 4°C à 6°C sera sans commune mesure avec les effets de cette décision sur le taux de change.

Plus le réchauffement climatique sera important, plus le pays subira des vagues de chaleur intenses et fréquentes, des sécheresses, de fortes précipitations susceptibles de dégénérer en inondations et de

« lentes transformations – en partie irréversibles – des paysages et des écosystèmes, telles que la fonte des glaciers ou des changements de la biodiversité, de la qualité de l'eau et de l'incidence des ravageurs et des maladies » (Académies suisses des sciences, ProClim, 2016).

La Suisse échappera d'autant moins à de fortes dégradations des conditions climatiques en cas de hausse marquée de la température que sur l'arc alpin, le réchauffement est deux fois plus fort qu'en moyenne mondiale : entre 1864 et 2016, la hausse moyenne de la température atteint + 1,8°C en Suisse alors que la hausse moyenne mondiale est de + 0,85°C.

Et bien entendu, une hausse de la température de 4°C à 6°C par rapport à l'époque préindustrielle n'aura pas seulement des effets délétères en Suisse. Le monde entier subira ses effets dévastateurs et en sortira bouleversé.

Un tel horizon rend particulièrement baroque ou décalé le discours de la BNS sur la neutralité de son positionnement sur les différents marchés pour justifier de continuer d'investir dans l'industrie des énergies fossiles. Toutes les institutions bancaires, fi-

nancières et étatiques précitées reconnaissent qu'un tel choix n'est pas neutre et prennent des mesures ou cherchent des moyens d'aller dans le sens d'une prise de responsabilité supérieure aux « lois du marché ».

La BNS brille par son absence de l'évolution positive du monde de la finance

De même, l'analyse de Doris Leuthard, qui se réfère à la Constitution pour laisser la BNS promouvoir une tra-

jectoire de réchauffement de la planète de + 4°C à + 6°C en attendant des décisions au niveau international – sur lesquelles son pouvoir d'influence est d'autant plus faible que la Suisse ne montre pas l'exemple chez elle – est un aveu d'extrême impuissance.

Au final, cette relative démission du politique, incapable d'exercer une vigoureuse et légitime pression sur la stratégie et les décisions de la BNS qui ne prend pas ses responsabilités sur le climat malgré l'urgence absolue qu'il y a à le faire, rend d'autant plus remarquable et pertinente la prise de responsabilité de la conseillère nationale Verte Adèle Thorens Goumaz.

Avec quinze autres conseillers nationaux, elle a déposé, le 15 juin 2017, une initiative parlementaire pour modifier la loi sur la BNS afin de



De face, Anna Giacometti, maire de Bregaglia, salue une habitante de Bondo. Après deux mois d'exil dus aux laves torrentielles qui ont traversé leur village suite à un éboulement de montagne, les villageois retrouvent leur lieu de vie le 14 octobre 2017. En Suisse comme partout dans le monde, les femmes sont les premières victimes du changement climatique.

préciser la notion d'intérêt général qui y figure en introduisant une référence à l'article 2 de la Constitution. Cet article évoque la durabilité et la préservation des ressources naturelles.

Tout indique que cette avancée est la voie à suivre : les investissements de cette institution centrale de la Suisse qu'est la BNS dans l'industrie des

énergies fossiles contribuent directement et massivement à aggraver le réchauffement du climat alors que le pays, en ratifiant l'accord de Paris le 6 octobre 2017, s'est bel et bien engagé à combattre le changement climatique.

Mais pour l'heure, pour reprendre l'éclairage des historiens des sciences Amy Dahan et Stefan Aykut (2015),

en renforçant un problème que le Gouvernement helvétique a le devoir impérieux de combattre et ne combat qu'en partie par des politiques publiques ciblées sur le climat, la politique de la BNS accentue l'incohérence, le « schisme » qui traverse la politique fédérale sur le climat. Un schisme particulièrement flagrant en ce qui concerne la loi sur le CO₂ et la politique de coopération internationale.

Schisme helvétique : une politique incohérente sur le climat

Incohérence sur le charbon

En marge des négociations de la COP 23, à Bonn, un groupe de dix-neuf pays, dont le Canada, le Royaume-Uni, la France et la Suisse, a créé l'Alliance Past Coal qui milite pour la fin, d'ici 2030, du charbon conventionnel (sans capture et séquestration) dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'Union européenne, et d'ici 2050 ailleurs dans le monde. Il va de soi qu'il faut ardemment souhaiter que cette alliance obtienne gain de cause et fasse dévisser le cours des entreprises actives dans le charbon.

Pourtant, la BNS a directement placé environ deux milliards de dollars – au bas mot – dans le charbon ou dans des entreprises électriques fortement dépendantes du charbon.³

Ce simple choix de placement de la BNS est en conflit avec une action internationale officielle juste et fondée de la Confédération. Certes, l'Alliance Past Coal mettra du temps à changer les règles internationales sur le charbon. Mais la BNS pourrait anticiper une évolution aussi souhaitable

qu'inéluctable, prendre les devants, montrer la voie et l'exemple à l'instar d'autres institutions financières dans le monde.

Incohérence sur le gaz et le pétrole

Le projet de révision de la loi sur le CO₂ actuellement en discussion au parlement propose de diminuer les émissions de CO₂ de la Suisse de 50 % d'ici 2030 par rapport à leur niveau de 1990. Sous prétexte qu'il n'y aurait plus assez de marge de manœuvre à l'intérieur du pays (ce qui est loin d'être prouvé, mais n'est pas l'objet du propos ici), la version actuelle du projet prévoit pour y parvenir de réaliser 30 % des réductions en Suisse et d'acheter des certificats de réduction à l'étranger pour les 20 % restants. Ces certificats de réduction à l'étranger serviront surtout à « compenser » les émissions dues au transport en Suisse, qui dépend à 95 % du pétrole.

Au total, selon ce projet de loi, la Suisse devrait acheter pour 50 millions de tonnes de CO₂ à l'étranger entre 2021 et 2030. Comme le prix plancher d'un certificat de bonne qualité – qui garantit une vraie économie de CO₂ réalisée aux meilleurs standards – se situe à 75 dollars la

tonne de CO₂ (WWF, 2017), la Suisse envisage donc de dépenser 3,75 milliards de francs pour réduire les émissions de CO₂ à l'étranger entre 2021 et 2030 afin de compenser son utilisation de pétrole dans la mobilité en Suisse.

Et c'est dans ce contexte que la BNS investit au moins 6,2 milliards⁴ de francs pour aider des entreprises pétrolières à extraire toujours plus de ce combustible dans des conditions en outre toujours plus dommageables et plus risquées pour les écosystèmes et leurs riverains.

Il paraît pourtant pour le moins absurde d'investir avec la main gauche des milliards à l'étranger qui vont accroître les émissions de CO₂ mondiales tout en dépensant avec la main droite des milliards en certificats pour compenser à l'étranger les émissions de CO₂ dues aux importations de pétrole que ces investissements encouragent.

Il est bien sûr possible d'être plus cohérent. Mais pour cela, il faudrait une volonté politique pleinement assumée de saisir tous les leviers disponibles pour désamorcer le péril climatique. Malheureusement, la liste des incohérences au sein des plus

3) C'est sans doute là une sous-estimation puisqu'on ne connaît pas les placements de la BNS dans le charbon en dehors des Etats-Unis et du Royaume-Uni.

4) Cet argent est placé dans le secteur « Oil & Gas », c'est-à-dire sans le charbon et les centrales électriques. En réalité, la BNS investit beaucoup plus dans ce secteur puisqu'on ne connaît pas ses placements en dehors des Etats-Unis et du Royaume-Uni.

hautes instances du pays auxquelles la BNS apporte une contribution majeure ne s'arrête pas là.

Incohérence sur l'aide au développement

Une étude de la Banque mondiale montre que le réchauffement climatique est générateur de pauvreté et que les pauvres sont plus vulnérables à ce phénomène. Cette étude estime que 100 millions de personnes en plus pourraient plonger dans la pauvreté d'ici 2030 à cause du changement climatique si des politiques de développement adéquates ne sont pas immédiatement adoptées (Hallegatte et coll., 2016).

Le réchauffement climatique aura les répercussions les plus sévères dans le secteur de l'agriculture. Les deux régions les plus pauvres du monde – l'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud – en souffriront le plus. A l'horizon 2030, la baisse des rendements des cultures agricoles pourrait renchérir les produits alimentaires de 12 %, en moyenne, en Afrique subsaharienne. Les ménages pauvres, qui consacrent jusqu'à 60 % de leur revenu pour se nourrir, risquent d'en pâtir considérablement. En sus, le paludisme affectera plus de 150 millions de personnes en plus.

Le réchauffement du climat affecte les personnes pauvres de manière disproportionnée parce qu'elles sont

plus exposées et plus vulnérables aux chocs climatiques, ont moins de ressources et bénéficient moins de soutien de leur famille, de leur communauté, du système financier et même des filets de sécurité sociale pour prévenir, faire face et s'adapter.

Lutter contre la pauvreté et ses conséquences humaines. C'est précisément le mandat de la Direction du développement et de la coopération (DDC) qui, à ce titre, a défini une liste de 35 pays prioritaires pour son action et bénéficie d'une enveloppe de deux milliards de francs par an pour y mener ses programmes. Or, que constate-t-on à mettre ensemble ce mandat avec ce que dit ce rapport de la Banque mondiale ?

Que la carte des pays les plus affectés par les effets du réchauffement climatique recoupe à 80 % celle de ces 35 pays prioritaires pour la DDC : en clair, la Suisse dépense donc environ deux milliards de francs par an pour améliorer les conditions de vie – notamment pour aider à mieux gérer les problèmes écologiques – dans des pays dont les populations sont les premières victimes des placements de la BNS dans l'industrie des énergies fossiles.

Sur cette incohérence entre la politique de coopération au développement et le laisser-faire vis-à-vis de la BNS, le Conseil fédéral et le parle-

ment se limitent pour le moment à chercher à éluder les responsabilités de la Suisse.

Selon l'accord de Paris, en tenant compte de son empreinte climatique totale et de sa part à la capacité économique de l'OCDE, la Suisse devrait soutenir les populations des pays en développement par des mesures de protection du climat et d'adaptation à partir de 2020 à hauteur d'un milliard de dollars par an (Staudenmann, 2018). Mais le Conseil fédéral, suivi par la Commission compétente du Conseil national, propose de ne verser que 450 à 600 millions et, au lieu de dégager des ressources additionnelles, d'aller puiser cette somme dans le budget de la coopération au développement déjà alloué à la DDC.

Ainsi, d'un côté, on attise le problème via les investissements de la BNS. Et de l'autre, on rechigne à payer les pots cassés de cette politique.

Les personnes les plus vulnérables aux effets du changement climatique seraient mieux loties si la communauté internationale intensifiait sa lutte contre ce phénomène et ses politiques d'aide au développement pour y faire face. L'étude de la Banque mondiale montre que l'ajout de 100 millions de pauvres d'ici 2030 n'est pas une fatalité (Hallegatte et coll., 2016).

Pour la Suisse, l'urgence serait d'imaginer comment caler la gestion de sa monnaie par la BNS avec sa volonté affichée de contribuer à la résolution internationale du problème climatique.

La BNS n'est pas la seule instance ni le seul canal institutionnel par lequel la Confédération mène une politique économique contradictoire avec sa volonté de répondre au problème climatique. Mais avec elle, il serait extrêmement simple de mettre fin à cette incohérence : il suffirait que la BNS adopte une stratégie pour réduire au minimum son impact sur le climat. Voilà pourquoi cette entité est un maillon si important d'une évolution hautement souhaitable de la politique suisse en phase avec le respect de l'accord de Paris.

Enormes espaces d'action inexplorés

La campagne mondiale de désinvestissement de l'industrie des énergies fossiles a vu le jour lorsqu'une poignée de fondations philanthropiques ont compris l'absurdité qu'il y avait à financer les meilleurs militants de la cause climatique avec les revenus de leurs placements dans l'industrie des énergies fossiles, c'est-à-dire dans l'origine même du problème qu'elles prétendaient combattre (LaRevue-Durable, 2015).

Désinvestir des énergies fossiles ne résoudra bien sûr pas tout. Mais c'est une pièce essentielle du puzzle et une étape importante qui attire l'attention sur le besoin de placer un couvercle sur les gisements de gaz et de pétrole et les mines de charbon, c'est-à-dire sur la source du problème. Pour rappel, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec) estime qu'il faut laisser 80 % des gisements d'énergies fossiles dans le sous-sol pour respecter l'accord de Paris (Giec, 2013).

Les profondes contradictions entre la politique de la BNS et les politiques publiques fédérales entraînent un gaspillage de moyens et nuisent à l'efficacité des mesures qui aideraient à réduire le problème alors que le temps manque.

Une gestion de la fortune de la BNS cohérente avec des politiques fédérales plus déterminées sur le climat aiderait à mieux lutter contre la pauvreté et serait gagnante sur tous les plans : la présente étude montre que loin de coûter, une telle cohérence serait financièrement bénéfique.

Une gestion de la fortune de la BNS cohérente avec des politiques fédérales plus déterminées sur le climat serait gagnante sur tous les plans

Ce qui est en jeu dépasse la seule gestion de la BNS. Toute la place financière helvétique souffre du même travers : mais comment espérer voir les caisses de pension, les assureurs et tous les investisseurs institutionnels et privés tourner la page de l'industrie des énergies fossiles si la plus haute institution financière du pays

ne donne aucune impulsion pour aller dans ce sens ? Il est fort probable que si la BNS venait à adopter une politique climatique, une grande partie de la place financière helvétique suivrait son exemple.

L'ampleur des périls climatiques et

la multiplication d'initiatives au plus haut niveau pour aligner la finance sur les objectifs de l'accord de Paris justifient que la BNS initie une politique climatique. Et si elle s'obstine à ne pas le faire, les plus hautes instances politiques du pays se doivent de le lui imposer. L'immobilisme actuel de cette institution sur ce plan est choquant et inacceptable. Le laisser-faire du politique à son égard ne l'est pas moins. ●



Le coût des installations photovoltaïques a baissé de 73 % et celui de l'éolien terrestre a reculé de 25 % de 2010 à 2017. Les investissements, cependant, ne sont pas à la hauteur du potentiel de rentabilité de ces technologies. La capacité électrique renouvelable installée dans le monde a certes bondi de 8,5 % par an durant cette période, mais elle aurait pu croître plus vite encore si les investisseurs avaient privilégié l'industrie des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique au lieu de continuer de surinvestir dans l'industrie des énergies fossiles.

Pour une Union européenne de la transition

La finance climat avance dans l'Union européenne. Le 31 janvier 2018, un groupe d'experts a publié un rapport pour la Commission européenne avec trente idées pour aligner la finance sur les objectifs de l'accord de Paris. Le 8 mars, la Commission européenne a publié sa feuille de route « pour amener le système financier à soutenir les actions de l'UE en matière de climat et de développement durable ».

La Banque centrale européenne (BCE), qui s'est elle aussi fait remarquer pour son indifférence au sujet du climat, sera progressivement contrainte de se mettre au diapason de cette évolution. Le 21 novembre 2017, le Parlement européen a adopté une résolution sur la BCE qui relève qu'elle est, « en tant qu'institution européenne, liée par l'accord de Paris ».

La majeure partie de la fortune de la BNS (68 % de son bilan) est placée dans des obligations d'Etat, dont une

très grande partie en euros. A l'heure où la Commission européenne affirme qu'environ 180 milliards d'euros d'investissements supplémentaires par an seront nécessaires pour que l'UE atteigne ses objectifs de baisse des émissions d'ici 2030, et où la société civile européenne se mobilise au sein de la campagne « Climat 2020 »⁵ pour que la création monétaire de la BCE serve à financer la transition énergétique (Grandjean et Martini, 2017-2018 ; LaRevueDurable, 2017-2018), la BNS serait un partenaire de choix, au cœur de l'Europe, pour aider à mettre en place une stratégie de financement de la transition écologique et énergétique.

On peut même rêver que le projet d'unification européenne, né autour du marché du charbon et de l'acier, se mute en un projet autour de la transition écologique et énergétique.

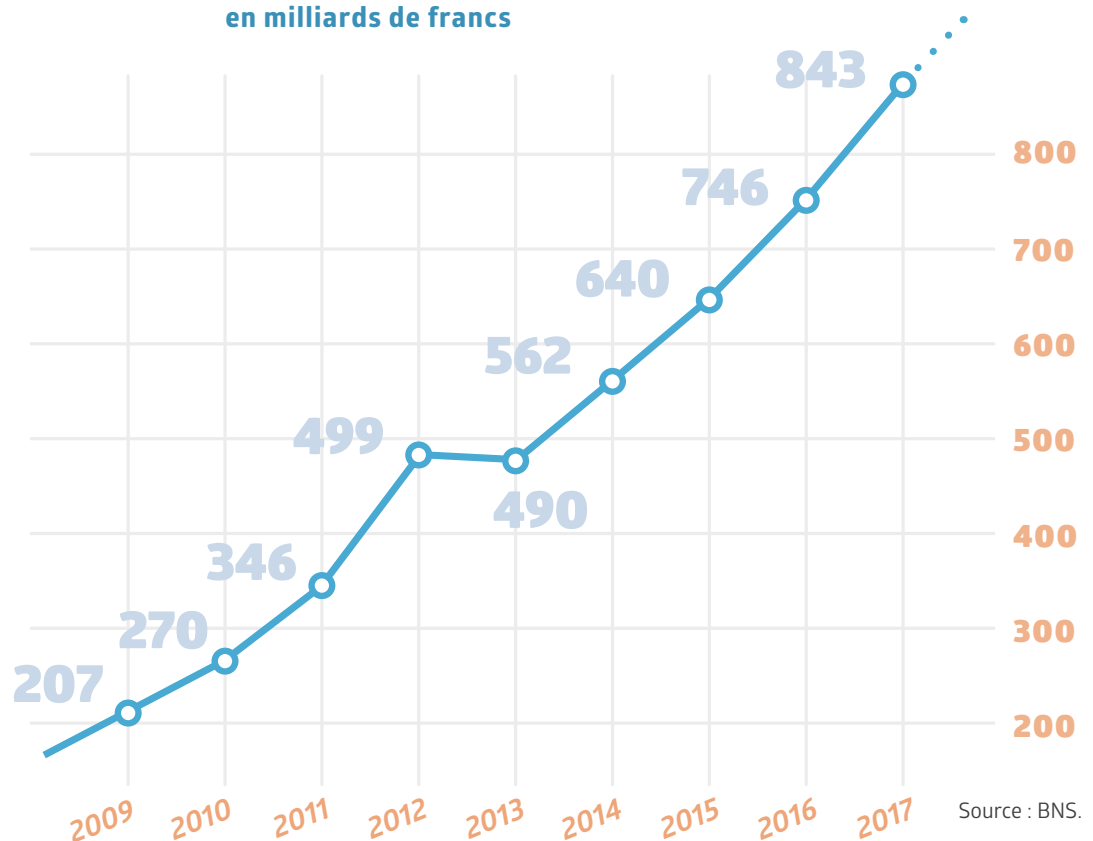
5) <https://climat-2020.eu>

Les chiffres clefs de la BNS

La BNS est forte d'un bilan de 843,3 milliards de francs suisses. Depuis 2009, son bilan ne cesse de grossir. Pour faire face au mouvement de reflux vers le franc suisse, monnaie refuge, elle doit créer des montants astronomiques de francs qu'elle vend contre des dollars, des euros et

d'autres devises afin de freiner le renchérissement du franc suisse. Le résultat est une fortune qui a quadruplé entre 2009 et 2017.

Montant du bilan de la BNS en fin d'année, en milliards de francs

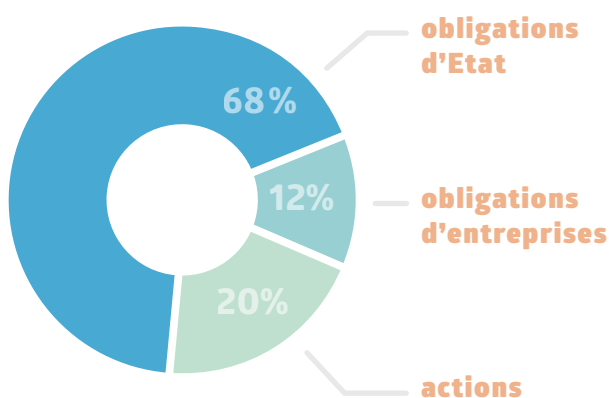


Selon la BNS, qui ne publie pas le détail de ses placements, 93 % de son bilan sont placés en devises, le reste est composé de réserves d'or et de créances en francs.

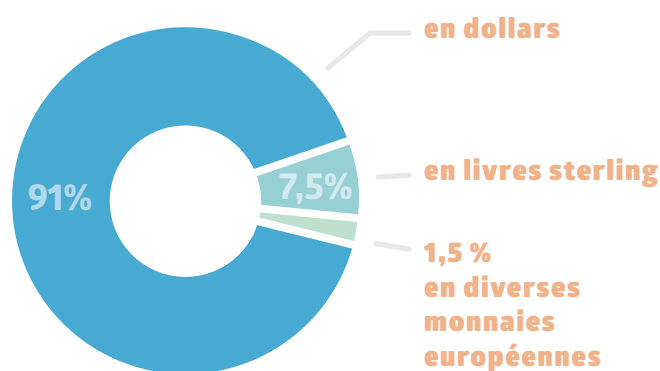
Les **Artisans de la Transition** ont demandé à l'entreprise ISS-Ethix d'analyser un portefeuille d'une valeur totale de 95,6 milliards de dollars de la BNS – soit 92 milliards de francs au cours de la fin septembre

2017, date du portefeuille – qui représente 60 % de ses placements en actions. Ce portefeuille est le résultat d'une recherche faite à partir des données du cabinet spécialisé Profundo, basé à Amsterdam.

Les placements en devises sont répartis ainsi :



Composition du portefeuille analysé par devise :



Investissements de la BNS dans l'industrie des énergies fossiles

Emissions totales de CO ₂ en tonnes*	48 444 746
Exposition aux énergies fossiles en pourcentage de la valeur totale du portefeuille	8,9%
Exposition au CU200 en pourcentage de la valeur totale du portefeuille	5,9%

* Sont considérées ici les émissions sur la totalité du cycle de vie du bien ou du service que fournit l'entreprise. Ce que les spécialistes appellent les Scope 1, 2 et 3.

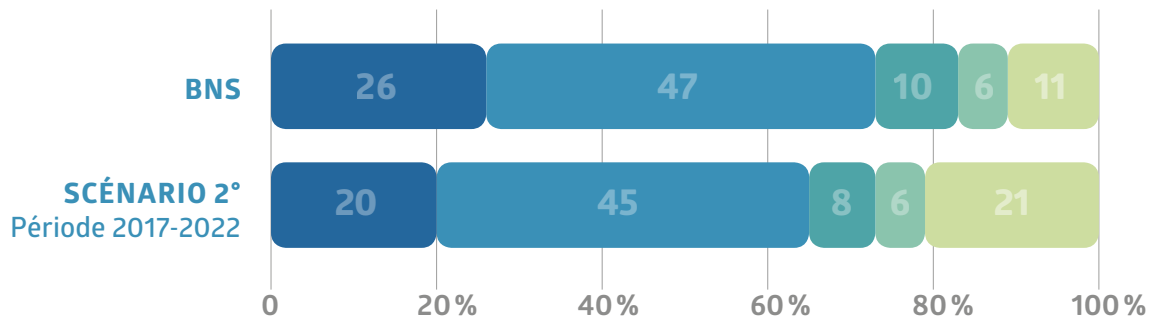
Source : ISS-Ethix pour les Artisans de la transition, 2018.

L'étude du portefeuille de la BNS par l'association 2 Degrees Investing montre l'inadéquation entre les choix d'investissement de la BNS et l'objectif de rester sous la barre des 2°C de réchauffement. Pour ce faire, cette association compare la part

des technologies dans le portefeuille au scénario de l'Agence internationale de l'énergie compatible avec un tel réchauffement. Ce scénario offre seulement 50 % de chances de respecter le seuil des 2°C, mais fait référence. ●

- **Charbon**
- **Gaz**
- **Nucléaire**
- **Hydraulique**
- **Energies renouvelables**

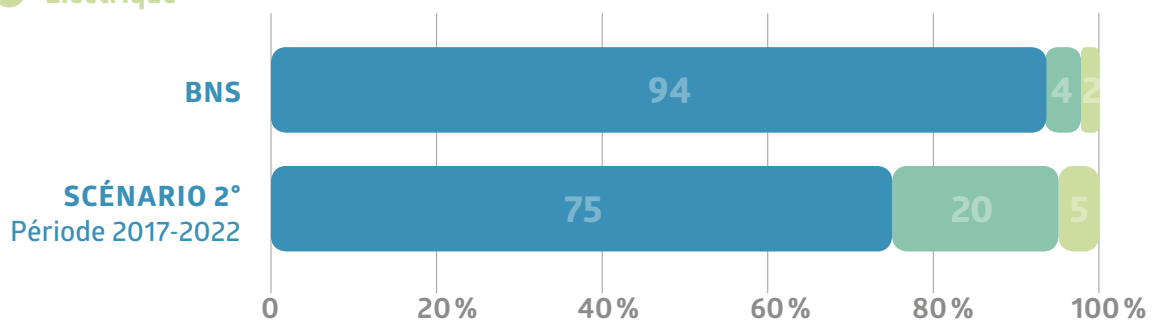
Investissements de la BNS dans la production électrique



Source : 2 Degrees Investing pour les Artisans de la transition.

- **Moteur à combustion**
- **Hybride**
- **Electrique**

Investissements de la BNS dans l'industrie automobile



Source : 2 Degrees Investing pour les Artisans de la transition.

Bibliographie

Artisans de la transition. **Les investissements de la BNS dans l'industrie fossile aux Etats-Unis : une catastrophe financière et pour le climat**, Artisans de la transition, Fribourg, 2016.

Aykut SC, Dahan A. **Gouverner le climat ? Vingt ans de négociations internationales**, Les Presses de Sciences Po, Paris, 2015.

Coup de projecteur sur le climat suisse, Etat des lieux et perspectives, Académies suisses des sciences, ProClim, Vol. 11, n°5, 2016.

Grandjean A, Martini M. **Créer de la monnaie pour financer la transition énergétique**, LaRevueDurable n°60, hiver-printemps 2017-2018, pp. 32-35.

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec). **Climate Change 2013: The Physical Science Basis**, Genève, 2013.

Hallegatte S et coll. Shock Waves : **Managing the Impacts of Climate Change on Poverty**. Climate Change and Development, Washington, DC: World Bank, 2016.

LaRevueDurable. **Histoire de la bulle carbone**, LaRevueDurable n°55, août-septembre-octobre 2015, pp. 36-39.

LaRevueDurable. **Monnaie pleine : une opportunité en Suisse pour changer la monnaie**, LaRevueDurable n°60, hiver-printemps 2017-2018, pp. 26-29.

LaRevueDurable. **L'argent de la Banque centrale européenne profite aux riches et détruit le climat**, LaRevueDurable n°60, hiver-printemps 2017-2018, pp. 36-38.

Staudenmann J. **Le Conseil fédéral élude l'accord de Paris**. Article du 26 janvier 2018 consulté en ligne sur www.alliancesud.ch.

WWF. **Schweizerische CO₂-Emissionen im Ausland kompensieren: Zu teuer, zu unsicher oder de facto wirkungslos**. 2017.

Sites

www.artisansdelatransition.org

www.larevuedurable.com

www.issgovernance.com

<https://2degrees-investing.org>

www.profundo.nl/en

**La transition
vers une société écologique
viendra de personnes déterminées
qui se retroussent les manches
et les méninges...**

DÉSINVESTISSEMENT
ENERGIE CITOYENNE
COOPÉRATIVES D'ÉNERGIE
CONVERSATIONS CARBONE
GRANDS-PARENTS POUR LE CLIMAT
LE CLIMAT ENTRE NOS MAINS
LAREVUEDURABLE

Participez par votre don ou par votre adhésion !

ArtisansdeLaTransition

Rue de Lausanne 23

LaRevue
Durable

1700 Fribourg

IBAN : CH2300768300140932307

www.artisansdelantransition.org